



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un règlement numéro 186-17 modifiant le règlement de lotissement numéro 118 (2010).

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité de Dixville,

QUE le règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 118 (2010) afin de réduire la superficie minimale des lots partiellement desservis dans les zones de type «R», est entré en vigueur le 12 avril 2017.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 251 chemin Parker à Dixville de 8h00 à 16h30 du lundi au jeudi.

DONNÉ À Dixville, ce 18e jour du mois d'avril 2017.

Sylvain Benoit
Directeur général et Secrétaire-
trésorier

Certificat de publication

Je, Sylvain Benoit, secrétaire-trésorier de la municipalité Dixville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le bulletin municipal, édition d'avril 2017 et affiché le même avis au bureau municipal entre 8h00 et 16h30 le 18 avril 2017.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 18^e jour du mois d'avril 2017.

Monsieur Sylvain Benoit
Secrétaire-trésorier